

CONSEIL DE L'EUROPE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Référence à rappeler : CK
JB/ms

Strasbourg, le 10 juillet 1986


Monsieur le Secrétaire Général,

Comme vous le savez, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, M. Marcelino OREJA a bien voulu accorder son patronage au Festival international d'art vidéographique italo-suisse de Locarno-Lago Maggiore.

Sur cette lancée, j'ai le plaisir de vous informer que, faisant suite à votre requête de soutien financier, le Conseil de la Coopération Culturelle vous a accordé, lors de sa 50e session tenue à Florence du 17 au 20 juin 1986, une contribution forfaitaire de 30.000 FF (trente mille francs français) pour l'organisation de votre Festival.

Je vous prie de bien vouloir m'indiquer le numéro de compte et l'adresse de la banque auxquels cette somme doit être adressée.

En vous souhaitant un très grand succès pour le Festival italo-suisse d'art vidéographique, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma considération distinguée.


Charles ZAEGEL
Chef de la Division
des Affaires Culturelles

M. Rinaldo BIANDA
Secrétaire Général
AIVAC
Via Varenna 45
CH - 6600 LOCARNO